

*Critères de Recevabilité de l'Habilitation Universitaire  
en Electronique  
de la Faculté des Sciences de Tunis*

**I. Activités de Recherche Scientifique**

- 1- Le candidat doit avoir une ancienneté d'au moins 4 années dans le grade de Maître Assistant.
- 2- Le candidat doit présenter **quatre** articles publiés dans des revues scientifiques de haut niveau et dans la spécialité, parus après sa nomination dans le grade de Maître-assistant et portant sur les travaux post-thèse :
  - Parmi ces quatre articles, deux doivent être à facteur d'impact selon Clarivate Analytics où le nom du candidat doit être en premier auteur.
  - Les deux autres articles doivent être indexés selon la base Clarivate Analytics ou Scopus où le nom du candidat peut être en premier ou en deuxième auteur.
- 3- Le candidat doit justifier de l'encadrement d'au moins de deux mastères de recherche soutenus, ou bien d'un mastère de recherche soutenu et la participation à l'encadrement d'au moins une thèse de doctorat soutenue, justifiée par des publications communes avec le thésard. (Une lettre de participation à l'encadrement signée par le directeur de la thèse est obligatoire).

*N.B : Les articles portant le nom du candidat en troisième co-auteur ou plus ne seront pas comptabilisés.*

**II. Activité Pédagogique**

Le candidat doit justifier de son expérience pédagogique à travers son implication dans l'enseignement en particulier des modules de spécialité. Cela doit se concrétiser par :

- 1- La présentation des documents pédagogiques d'un bon niveau et de bonne qualité : livres, cours interactifs, polycopiés (Cours, TD ou TP portant le cachet de la bibliothèque de l'institution concernée).
- 2- La justification de son implication dans son institution à travers des encadrements, des responsabilités pédagogiques et sa participation aux activités au sein de son institution.